**Compte rendu Salon de la police municipale**

Le mercredi 23 mai s’est déroulé le salon de la police municipale à la grande motte au Palis des Congrès.

**Jour 01 // le mardi 22 mai 2018**

Nous avons été invités la veille à une conférence par la société CRISE-UP. Le sujet de cette conférence était : La mutation des métiers et l’évolution des missions, la nécessaire prise en compte du facteur humain.

Voici un résumé de cette conférence :

La société crise-up est une société de formation professionnelle sur la gestion des crises humaines.

Elle travaille sur la S.D.I (situation dégradées d’intervention et le management de la police au quotidien.

**Les objectifs :**

- Savoir identifier les situations dégradées d’interventions

- Analyser correctement le niveau de risque

- Mettre en œuvre une réponse tactique face aux risques

- Se prémunir contre les nouvelles menaces

- Intégrer les contextes juridiques propres à ces missions difficiles.

**Les nouveaux enjeux de sécurité : Savoir s’adapter et intégrer le concept des situations dégradées d’interventions.**

Savoir s’adapter à chaque nouvelle situation : ex : euro de foot juin 2016, Attaque aux cocktails molotov Viry Chatillon octobre 2016, manifestation en tous genres, attaque aux couteaux ou à la hache et la menace terroriste.

**La SDI s’applique à l’analyse de l’ensemble des situations de violence pour lesquelles une intervention est nécessaire.**

* Protéger les intervenants et permets une prise en charge des victimes.
* Permet de disposer de modes d’actions tactiques et de personnels formés.
* Permet un discernement dans l’action et garanti une éthique dans la mission.
* Optimise la réponse face à une situation grave et imprévue.

**De nouveaux modes de gestion des risques**

* Vigipirate renforcé, Etat d’urgence etc….
* Savoir établir une échelle du risque afin d’établir un schéma tactiques
* Savoir adapter une réponse opérationnelle
* Anticipation des menaces

Voici quelques exemples de leurs champs de compétences. La société CRISE-UP a les outils pour le secteur public et privé.

Leur objectif : Avoir une stratégie efficace, Réaliser la mission en fonction des conditions, Garantir la sécurité des intervenants et du personnel.

Pour les contacter :

Institut International de Gestion des Crises Humaines

6 Place de la Madeleine

75008 Paris

08 200 84 200 contact@crise-up.com

PS : A voir si nous mettons leur coordonnée.

**Jour 02 / Mercredi 23 mai 18**

Les organisateurs du salon ont travaillé en partenariat avec le CNFPT Occitanie afin d’organiser une conférence sur :

**La Police de Sécurité au quotidien (PSQ). Quelle place pour le police municipale ?**

La conférence s’est déroulé de 09h00 à 11h30 au palais des congrès. Il y avait plus de 450 participants.

L’objectif de la conférence : La PSQ est un projet du gouvernement ambitieux, au côté des forces étatiques ou la police du Maire doit trouver sa position dans ce continuum de sécurité. Les débats ont porté sur quelle place doit prendre la PM et quels sont les partenariats à développer avec les élus ?

**Les débats ont été mené par :**

* Le Préfet Mr Philip. ALLONCLE
* Délégué aux Coproduction de sécurité au ministère de l’intérieur
* Le Général Jean-Valéry LETTERMANN
* Commandant du Groupement de Gendarmerie Occitanie, Commandant en second de la région de Gendarmerie Occitanie
* M. Jean-Michel POREZ
* Contrôleur Général, DDSP de l’Hérault, Commissaire Central de Montpellier
* Mme Lorraine ACQUIER
* Adjointe au Maire de Montpellier, déléguée de la Sécurité
* M. Richard TIBERINO
* Adjoint au Maire de Nîmes, Délégué à la Sécurité
* M. Jean Marie RASSIER
* Adjoint au Maire de ROUJAN, délégué à la Sécurité
* Jean-Michel WEISS

Mbre de la Commission Consultative des Polices Municipales.

**Discourt du responsable sécurité, police du CNFPT Occitanie.**

Il y a désormais 5 centres de formation pour les policiers municipaux mis en place depuis début mai 2018.

**Discourt du Préfet de l’Hérault Pierre POUËSSEL**

Il y a une volonté de se recentrer sur le cœur de métier des policiers et des gendarmes afin d’améliorer et faciliter les missions administratives afin de rapprocher les agents sur le terrain. Plusieurs situations sont proposées :

* Rendre les condamnations judicaires et les mesures répressives plus dissuasives.
* Renvelopper d’avantage la coordination avec les polices municipales.
* Accroître la participation des habitants à leurs propres sécurités.
* S’simplifier la procédure pénale.
* Développer les démarches en ligne.
* Améliorer l’accueil des victimes.
* Disposer de plus de temps au contact avec la population.
* Donner plus d’autonomie aux acteurs de terrain.

**Plusieurs paragraphes ont été évoqués :**

**1/ Une police aux ambitions renouvelées**

La sécurité et la lutte contre la délinquance de nouveau au cœur de l’action des policiers et gendarmes (le sens de l’action retrouvé).

* Suppressions des gardes statiques pour rajouter du personnel sur le terrain.
* Essayer de contraventionnaliser certains délits afin d’alléger le travail des agents et d’être plus disponible sur le terrain.
* Une place qui augmente dans les missions pour le PSQ.

**2/ Une police respectée / des agents mieux équipés et mieux protégés.**

En alléguant l’administratif, la sécurité sera efficace pour de la proximité envers la population.

**3/ Une police sur mesure.**

A chaque territoire, une réponse adaptée pour restaurer la tranquillité.

Une revendication essentielle, rajouter des infractions dans l’article 48-1 du code de procédure pénal afin de verbaliser par PVE certaines procédures pour ne plus mobiliser les agents dans les bureaux.

**4/ Une police connectée.**

Une police et une gendarmerie connectées (la police et gendarmerie ont été équipé de nouvelles tablettes et nouveaux téléphones avec accès aux fichiers et PVE)°pour plus d’efficacité et plus de facilité. Il faut savoir que d’ici 3 semaines le décret nous permettant d’avoir accès aux fichiers va sortir. Il est à la signature. A savoir , le fait de signer une convention intercommunale ne coûte rien et cela permet de donner du souffle en matière de sécurité aux petites communes.

**5/ Une police partenariale.**

La sécurité et la vigilance sont l’affaire de tous. Les acteurs publics ou privés doivent travailler ensemble et pas côte à côte.

Il est intéressant de créer des patrouilles de contact. Exemple : Pendant le marché de la commune effectué une patrouille mixte Maire, gendarme, policier municipale pour. Créez des patrouilles mixtes GN, PN avec des policiers municipaux.

Partagez une fréquence radio avec les gendarmes ou la police nationale.

Ce que l’on peut retenir, c’est que pour bien travailler ensemble, il faut une mixité des moyens et une coordination efficace. La police municipale avec la gendarmerie et la police nationale, c’est comme un organe du corps humain. Cela ne peut pas marcher l’un sans l’autre.

Profitez du PSQ afin de faciliter les démarches administratives pour les mutations d’un agent d’une ville à une autre et pourquoi attendre que la préfecture redonne l’agrément pour l’armement d’un agent.

Utilisez les sécurités privées pour garder les barrières.

Le salon de la police municipale s’était également une représentativité de plus de 260 collectivités, 35 départements.

Plus de 450 participants à la conférence.

Plus de 900 participants au salon.

Plus de 70 exposants au salon. Voici quelques exemples d’exposants. (on s’excuse on ne pouvait pas citer tout le monde)

* Stand de signalisations
* Stand habillement police municipale
* Stand Equipement police municipale
* Stand Entreprise de radiocommunication
* Stand Entreprise de vidéo-protection
* Stand de l’entreprise de formation CRISE-UP
* Stand de véhicule police municipale
* Stand vélo à assistance électrique spécial police
* Stand arme de poing 9 mm
* Stand code Rousseau
* Stand dépistage d’alcool etc………………

On n’a pu assister également à une démonstration d’une unité cynophile et une démonstration de G.T.P.I.

Les organisateurs avaient organisé une immense paella pour les participants.

On va retenir une bonne organisation et de très bon échange. Merci le CNFPT et merci à A.R.O.S…

 David GUILLAUME

 SNPM

 Mbre du conseil national.